

ARCANCIA PRUDENCE - M2

REPORTING

Communication
Publicitaire

29/02/2024

OBLIGATAIRE ■

Article 8 ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **18,7672 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **29/02/2024**
Actif géré : **408,08 (millions EUR)**
Indice de référence :
50% FTSE EMU Gov. Bond (EUR) + 50% ESTR CAPITALISE (OIS)

Objectif d'investissement

Arcancia Prudence a pour objectif la recherche d'une surperformance à court terme en liaison avec les marchés monétaire et obligataire de la zone euro. Ce placement se caractérise par un investissement équilibré entre actifs monétaires à maturité courte permettant d'assurer une sécurisation du portefeuille et actifs obligataires pour rechercher une surperformance par rapport aux rendements monétaires.
Le portefeuille est principalement composé d'obligations et de titres de créances négociables de la zone euro.
Cet investissement est soumis aux risques de fluctuation des marchés concernés.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



← Risque le plus faible

Risque le plus élevé →

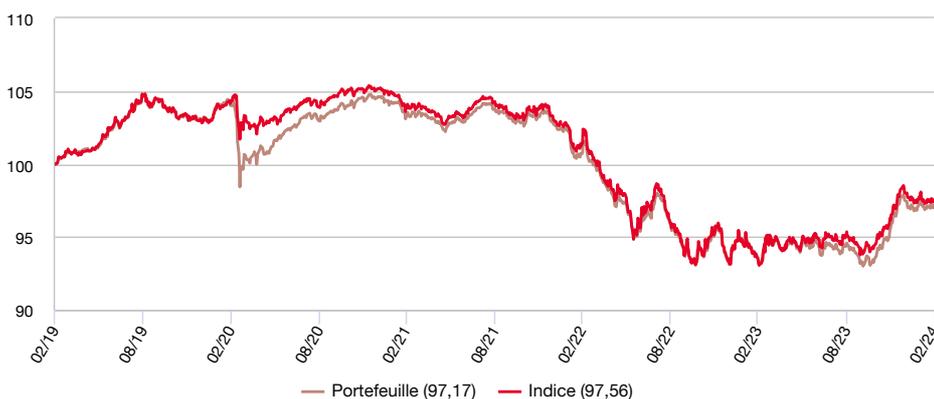


L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 2 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	29/12/2023	31/01/2024	30/11/2023	28/02/2023	26/02/2021	28/02/2019	28/02/2014
Portefeuille	-0,36%	-0,30%	1,67%	4,06%	-5,81%	-2,83%	4,13%
Indice	-0,47%	-0,44%	1,47%	4,50%	-5,98%	-2,44%	5,20%
Ecart	0,11%	0,14%	0,20%	-0,44%	0,17%	-0,39%	-1,07%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Portefeuille	4,46%	-9,07%	-1,85%	1,61%	3,59%	-1,38%	0,54%	1,83%	-0,38%	7,62%
Indice	5,26%	-9,60%	-2,03%	2,27%	3,13%	0,26%	-0,09%	1,45%	0,80%	6,46%
Ecart	-0,80%	0,53%	0,19%	-0,66%	0,46%	-1,64%	0,63%	0,38%	-1,19%	1,16%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	2,89%	3,88%	3,50%
Volatilité de l'indice	2,63%	4,33%	3,64%
Tracking Error ex-post	0,67%	0,92%	1,13%
Ratio d'information	-0,65	0,06	-0,07
Ratio de sharpe	0,15	-0,84	-0,31

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

Baisse maximale	-11,26%
Délai de recouvrement (jours)	-
Moins bon mois	03/2020
Moins bonne performance	-3,46%
Meilleur mois	11/2008
Meilleure performance	2,10%

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille	Indice
Sensibilité	3,64	3,53
Nombre de lignes	57	381

La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

OBLIGATAIRE ■

Commentaire de gestion

Les chiffres économiques publiés en février sont restés, dans l'ensemble, bons aux Etats-Unis et médiocres en Europe. Dans les économies émergentes, une légère amélioration a été observée. Aux Etats-Unis comme en Europe, la désinflation a continué, mais de façon moins rapide que fin 2023. Les grandes banques centrales occidentales ont réitéré qu'elles baisseraient probablement leurs taux au cours des prochains mois, mais peut-être un peu plus tardivement qu'attendu par les marchés. Les actions sont restées orientées à la hausse. Les rendements obligataires ont poursuivi leur rebond entamé en janvier.

Les investisseurs ont acheté le scénario du « soft landing », entraînant à la hausse les marchés d'actions ce mois-ci. Par ricochet, les actions mondiales ont bénéficié, le MSCI ACWI gagnant +4,5%. Les Etats-Unis progressent de 5,2% et surperforment l'Europe (+2,2%). Les marchés de la zone euro (+3,2%) font mieux, avec comme principaux contributeurs, l'Italie (+6,2%) et les Pays-Bas (+5,4%). Hors zone euro, le marché suédois (5%) a su tirer son épingle du jeu en février. Toujours côté marchés développés, le marché japonais (+5,4) affiche une performance positive ce mois-ci. Le MSCI pays émergents progresse (+5%) entraîné par la surperformance du marché chinois (+8,6%). En Europe, au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques (+4,3%) l'emportent face aux valeurs défensives (-1,4%). En tête, la consommation discrétionnaire (+7,7%), la technologie (+6,1%) et l'industrie (+6%). L'immobilier (-7,1%) ainsi que les services aux collectivités (-5,7%) enregistrent les plus forts reculs. En Europe, les valeurs de croissance (+4,2%) surperforment les valeurs dites « value » (0%).

Au cours du mois de février, nous sommes passés légèrement surpondérés sur les marchés actions de la zone euro car le rebond des indicateurs PMI semblent marquer le point bas de l'activité économique. Outre ce point, la valorisation reste attractive dans la zone et la décote s'est amplifiée par rapport aux Etats-Unis. Si la saison des résultats s'est avérée moins positive en Europe qu'aux Etats-Unis, la majorité des entreprises européennes de qualité ont affiché des résultats en ligne ou supérieurs aux attentes et pointent vers un rebond de la croissance de leur chiffre d'affaires au deuxième semestre.

Sur le plan sectoriel, nous conservons une approche équilibrée entre les secteurs cycliques et défensifs ainsi qu'une construction de portefeuille équilibrée entre les styles de gestion « value » et « croissance ». Le style croissance a toutefois été augmenté par le biais d'un renforcement du secteur technologique. C'est dans le secteur technologique qu'il y a eu le plus de surprises positives sur les bénéficiaires et ces valeurs devraient continuer à afficher des perspectives de croissance solides tirées notamment par le fort développement de l'intelligence artificielle.

A contrario, nous avons préféré sortir totalement notre exposition au secteur des services aux collectivités malgré la baisse observée depuis le début d'année. Les perspectives ne nous semblent toujours pas favorables dans un contexte de remontée des taux en ce début d'année et de chute des prix du gaz et de l'électricité. Ce contexte a entraîné pour plusieurs sociétés du secteur des révisions à la baisse des perspectives 2024 communiquées lors de leurs publications. Le choix d'un allègement de l'exposition au secteur des matières premières a lui aussi été effectué face à la reprise anémique de l'économie chinoise qui est notamment pénalisée par la crise persistante de son secteur immobilier. Parmi les secteurs cycliques, nous conservons notre exposition au secteur automobile qui présente une décote de valorisation excessive par rapport au marché. Les publications d'entreprises du secteur se sont avérées majoritairement au-dessus des attentes avec notamment une résilience plus forte qu'attendue des marges et des FCF élevés qui devraient pouvoir soutenir une nouvelle progression des titres. Nous maintenons aussi notre exposition aux assurances et aux banques car leurs bilans et leurs perspectives continuent d'être favorables.

En parallèle, sur les secteurs défensifs nous conservons notre exposition sur les services de télécommunication qui présente une faible valorisation et qui retrouve de la dynamique sur le chiffre d'affaires et la marge grâce à des hausses de prix sur les forfaits et à un ralentissement des investissements dans le déploiement de la fibre. Nous conservons aussi un positionnement autour de la neutralité sur le secteur de l'alimentation et des boissons qui présente des histoires de restructuration comme Danone et une forte décote de valorisation par rapport à son historique. Cette décote devrait notamment se résorber sur la partie boissons grâce à la reprise progressive de la consommation en Chine et aux Etats-Unis.

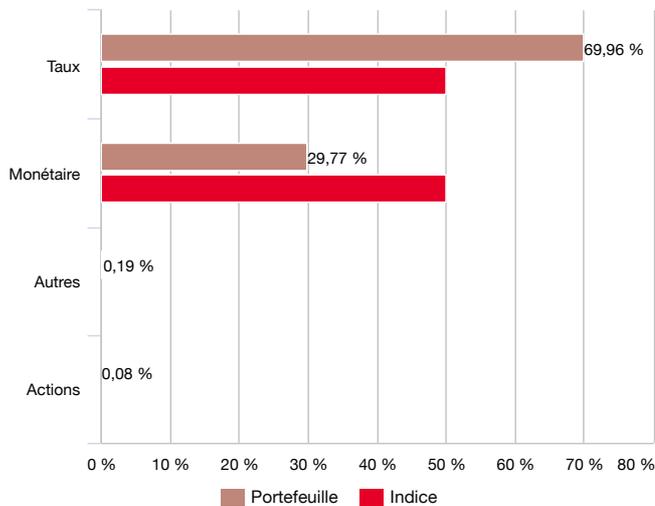
Focus sur le secteur : Services Publics

Le secteur des services publics, englobant des services essentiels tels que l'électricité, le gaz et l'eau, évolue dans un paysage riche en risques et opportunités ESG significatifs. Les scores ESG présentent des variations régionales, l'Europe étant en tête tandis que l'Asie est à la traîne, accentuant les risques liés à la décarbonisation, à la gestion des émissions, à l'élimination des déchets, aux relations avec les communautés, à l'utilisation des ressources et à la gouvernance des produits. L'exposition aux problématiques ESG peut être largement attribuée à la diversité des actifs des entreprises du secteur. Les entreprises de production d'énergie à base de combustibles fossiles sont généralement les plus exposées, tandis que les entreprises de gaz et d'eau ont une exposition plus faible aux risques environnementaux mais doivent faire face à des défis spécifiques à leur sous-industrie tels que la sécurité publique. Les producteurs d'énergie renouvelable, quant à eux, affichent l'exposition moyenne la plus faible, en raison de leurs risques environnementaux réduits. Le secteur est actuellement dans une phase de transition critique, sous l'impulsion de réglementations nationales et internationales croissantes, de la baisse des coûts de l'énergie renouvelable et de l'augmentation régulière de la demande mondiale d'électricité. L'électrification émerge comme une stratégie clé pour réduire les émissions de GES dans plusieurs secteurs, intensifiant la pression sur l'industrie. Cette transition est également facilitée par le déploiement concurrentiel des technologies photovoltaïques et éoliennes, qui devraient représenter 25 % du mix énergétique d'ici 2028, selon l'AIE. De plus, dans le cadre des efforts visant à atteindre un scénario "zéro émission" d'ici 2035 pour les économies avancées et d'ici 2040 à l'échelle mondiale, les entreprises de services publics sont confrontées à une pression supplémentaire pour éliminer rapidement le charbon thermique. Cette source d'énergie, étant un facteur principal du changement climatique d'origine humaine, nécessite une action urgente. Les services publics doivent également faire face à des menaces émergentes telles que les cyberattaques et les impacts physiques du changement climatique, projetés pour s'aggraver en gravité. Intégrer efficacement les considérations ESG dans les stratégies commerciales est primordial pour que les services publics puissent naviguer dans ces défis complexes tout en stimulant la transition énergétique. Cela implique des investissements stratégiques dans les énergies renouvelables, dans des infrastructures résilientes et dans des initiatives robustes d'engagement communautaire. De plus, des cadres de gouvernance solides sont essentiels pour se conformer à l'évolution des réglementations et répondre aux attentes des parties prenantes dans ce paysage dynamique.

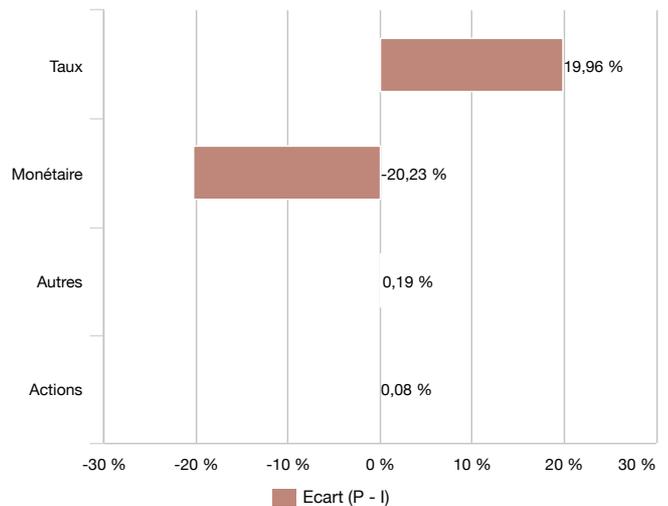
Grâce à la composante solidaire du fonds, vous participez actuellement au financement de 52 entreprises solidaires couvrant majoritairement les thématiques Emploi et Logement, Santé, Education et le respect des ressources naturelles, ainsi qu'en diversifiant la Solidarité Internationale, notamment via l'activité de microcrédits. Pour plus de détails, visitez notre site dédié aux investissements solidaires d'Amundi : amundi.oneheart.fr

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Allocation d'actifs (Source : Amundi)



Allocation d'actifs en relatif (Source : Amundi)

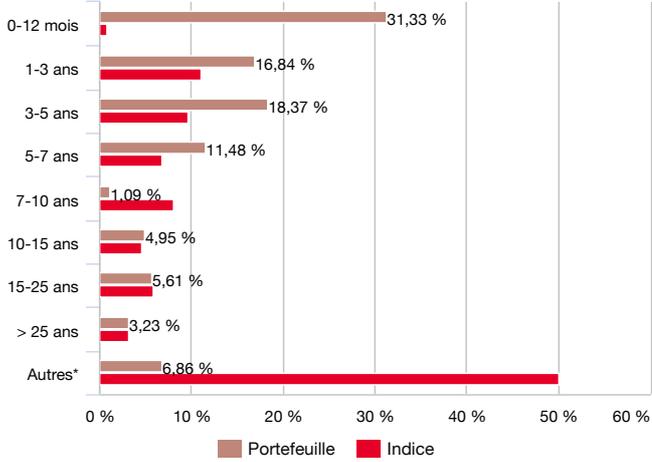


OBLIGATAIRE ■

Composition du portefeuille - Analyse des obligations et du monétaire (Source : Amundi)

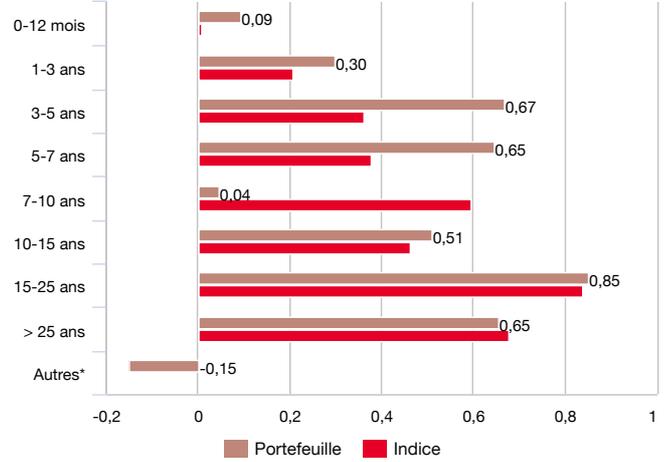
Répartition par maturités (Source : Amundi) *

En % d'actif



Répartition par maturités (Source : Amundi) *

En points de sensibilité

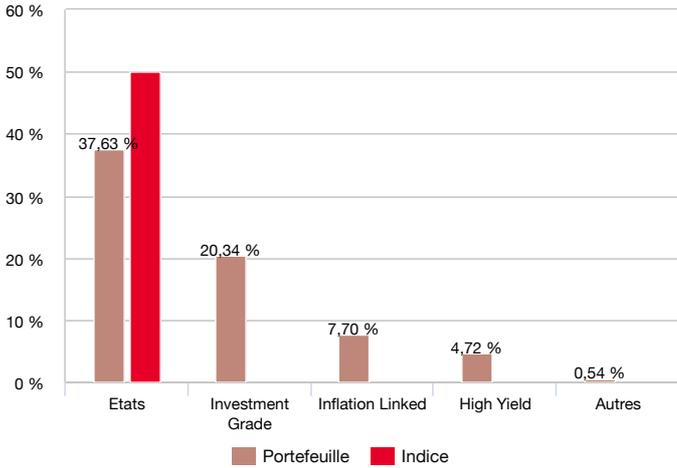


** Autres : non classés, dépôts, appels de marge ...

** Autres : non classés, dépôts, appels de marge ...

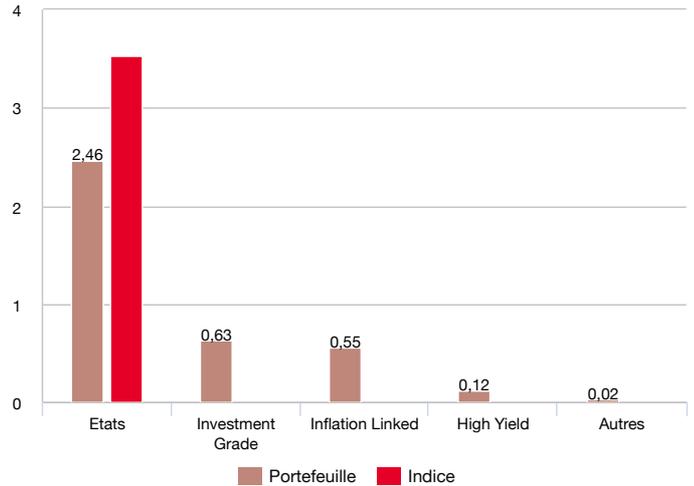
Répartition par types émetteurs (Source : Amundi) *

En % d'actif



Répartition par types émetteurs (Source : Amundi)

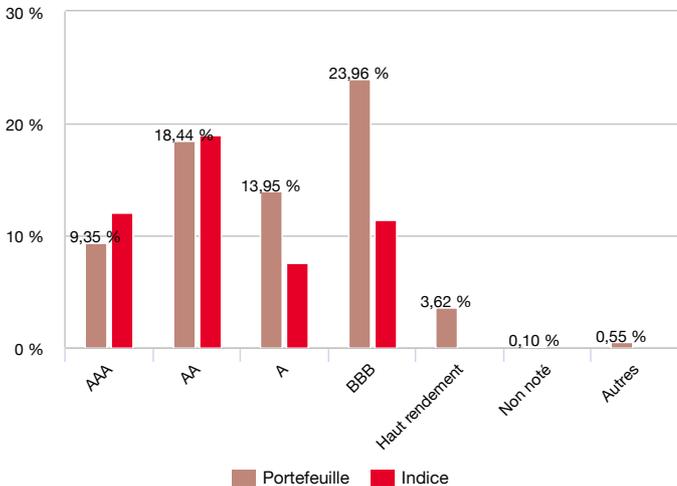
En points de sensibilité



* Hors fonds monétaires et Cash

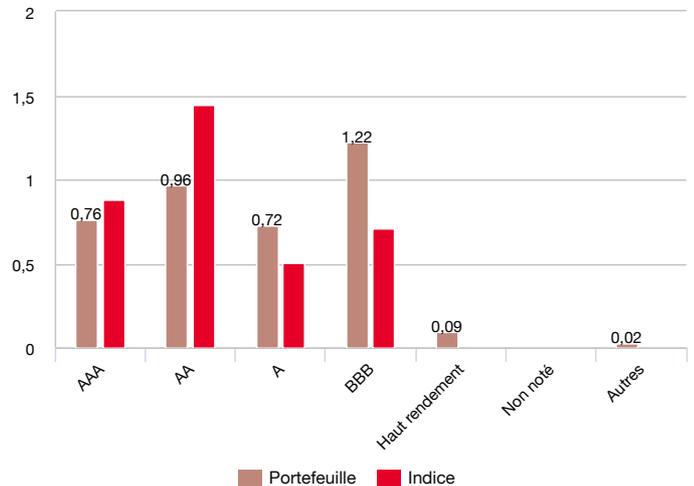
Répartition par notations (Source : Amundi)

En % d'actif



Répartition par notations (Source : Amundi)

En points de sensibilité

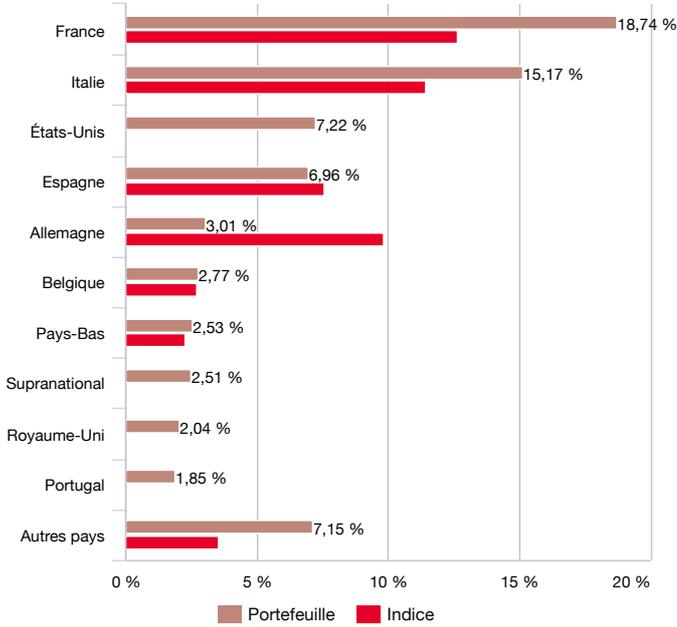


OBLIGATAIRE ■

Composition du portefeuille - Analyse des obligations et du monétaire (Source : Amundi)

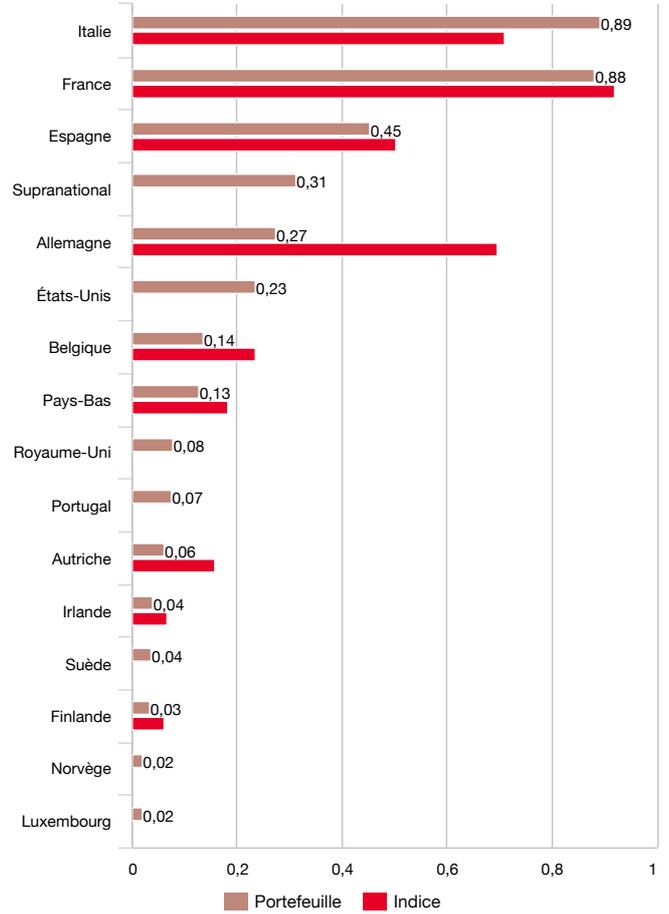
Répartition par pays (Source : Amundi)

En % d'actif



Répartition par pays (Source : Amundi)

En points de sensibilité



Principaux émetteurs obligations (Source : Amundi)

	% d'actif
FRANCE	9,85%
ITALIAN REPUBLIC	9,68%
GERMANY	6,32%
SPAIN (KINGDOM OF)	4,89%
UNITED STATES OF AMERICA	3,29%
EUROPEAN UNION	2,40%
AGENCE FRSE DEVELOPMENT	1,63%
BELGIUM	1,36%
PORTUGAL	1,30%
BANQUE FED.CREDIT MUTUEL	1,27%
Total	42,00%

OBLIGATAIRE ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	FCPE
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Société Générale Gestion
Société de gestion déléguée	Amundi Asset Management
Dépositaire	SGSS - Paris
Date de création de la classe	07/07/2006
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Frais de gestion directs annuels maximum	0,36% TTC
Commission de surperformance	Non
Frais courants	0,59% (prélevés) - 31/12/2021
Durée minimum d'investissement recommandée	2 Ans
Classification AMF	FCPE Oblig. & créances Euro
Code AMF	990000090479

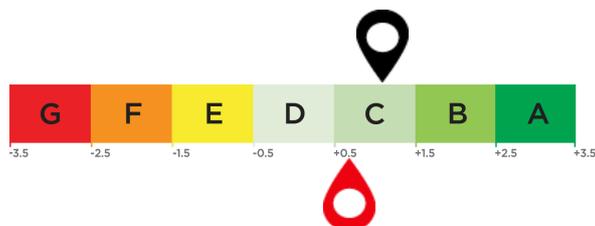
Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Société Générale Gestion. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Épargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Épargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Épargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

OBLIGATAIRE ■

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Univers d'investissement ESG: 50% FTSE EMU Gov. Bond (EUR) + 50% ESTR CAPITALISE (OIS)

📍 Score du portefeuille d'investissement: 1,07

📍 Score de l'univers d'investissement ESG¹: 0,67

Couverture ESG (source : Amundi)

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi ²	99,09%	100,00%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG ³	99,72%	100,00%

Lexique ESG**Critères ESG**

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.